



# INFO LUTTES

N°52

Montreuil, le 26 janvier 2020

## 29 JANVIER : DANS LES GÂRES ET DANS LES RUES !

Le Gouvernement mise sur un « essoufflement » du mouvement contre sa réforme des retraites pour tenter d'accélérer son passage en force.

La réalité de la mobilisation se traduit par une opinion publique constante depuis le début du conflit (6 français sur 10 exigent le retrait de la réforme, 7 sur 10 soutiennent le mouvement).

Adossés à cette réalité, les salariés, les cheminots, entre autres, abordent le 54<sup>e</sup> jour de grève.

Différents secteurs professionnels (énergie, enseignants, agro-alimentaire, avocats, dockers,...) intensifient les actions.

Les manifestations en territoire, particulièrement celles qualifiées de « temps fort » par l'intersyndicale ne désempassent pas.

### CONTINUONS DE CONVAINCRE !

#### Reforme des retraites : l'emballage d'un système

Les ordonnances Macron ont flexibilisé le marché du travail (loi travail), la loi « avenir professionnel » confie la formation professionnelle et l'apprentissage aux seules entreprises, la loi Pacte (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) promulguée le 22 mai 2019, est un texte fourre tout de mesures qui répond aux attentes libérales des dirigeants et actionnaires d'entreprise.

La réforme des retraites s'inscrit dans les pas de la loi Pacte. Dans les flots des belles paroles pour vendre le projet aux français (équité, universalité, justice...), **le Gouvernement s'est bien gardé de dire la vérité aux citoyens sur l'une des ambitions phare de sa réforme, à savoir réorienter l'épargne retraite des français vers l'économie réelle.** 18 % des français ont souscrit une telle épargne, représentant 250 milliards d'euros. Une manne que le président Macron, véritable DRH de l'Etat-start up qu'il peaufine, aimerait exploiter pour poursuivre sa logique de désengagement de l'investissement public, main dans la main avec les fonds privés, assureurs en tête qui lorgnent sur cet argent dormant.

**Grâce à la loi Pacte, la réforme des retraites est une étape de plus dans la mise à mal de l'Etat social.**

Bruno Lemaire, directeur « stratégie – finances » de l'Etat start - up disait en octobre dernier, lors de la conférence annuelle de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) : « *Il faudra obliger en douceur les salariés français, au moins à partir d'un certain revenu, à souscrire à une assurance retraite privée, la rendre automatique, à l'image d'une mutuelle* ».

La logique de la « gestion pilotée », préparée par la loi Pacte, permet par exemple qu'un pourcentage du salaire brut soit prélevé sur la fiche de paie et parte dans un fonds de pension.

La gestion du pays par les ministres-managers actuels est identique à celle menée par les hauts dirigeants d'entreprise.



Le jusque boutisme d'Emmanuel Macron pour imposer sa réforme est l'illustration que, comme pour beaucoup de DRH, ils ne sont que de passage.

Aujourd'hui, il gère la start-up France, demain il sera remplacé par un autre fidèle et sera recasé dans un coffre doré.

## La bataille est âpre, continuons la lutte !



Marseille, le 24.01.2020

**Le 29 janvier de nouveau mobilisés,  
réforme du régime des retraites, champ professionnel, tout reste à gagner !**

Le 18 novembre 2019, une DCI unitaire CGT, UNSA, SUD-Rail était déposée. Celle-ci portait sur les sujets tels que les retraites, l'emploi, la rémunération, les restructurations, l'avenir des métiers, le service public, la protection sociale, la représentation des cheminots.

La direction SNCF aux ordres, n'a pas donné suite et s'est enfermée dans un mutisme méprisant envers les cheminots.

**Aujourd'hui les cheminots, toujours fortement mobilisés contre le projet de régime de retraite, souhaitent que des négociations sur le champ professionnel s'ouvrent tant le maintien et le contenu de leur métier sont incertains.**

Leurs préoccupations sont accentuées et légitimes quand on regarde de plus près le contenu du projet d'accord de la CCN proposé par l'UTP sur le volet rémunération /classification.

Les promesses d'une CCN de haut niveau de la ministre Borne ont laissé place, sous la pression patronale, à la désintégration de nos métiers.

A ce jour, ce qui nous est proposé c'est un ensemble de volets qui ne produisent aucune contrainte d'amélioration des conditions sociales des salariés.

### **Nous exigeons :**

Une classification des métiers qui empêche la polyvalence échevelée (l'agent de conduite qui pourrait faire le nettoyage de son train, l'accueil commercial, ou autres...);

Une véritable rémunération de la qualification, une reconnaissance des qualifications, avec des minima hiérarchiques plus élevés, un système de carrière qui intègre des éléments d'automatisme pour reconnaître l'acquisition de compétences dans l'exercice du métier, et une meilleure valorisation de l'ancienneté sur l'ensemble de la carrière et dans tous les collègues.

Un salaire socialisé plus important avec la création d'une cotisation sociale « employeurs » spécifique qui finance des droits supplémentaires à la retraite (bonifications de 5 ans pour tous et de 10 ans pour les métiers à pénibilité, taux de remplacement à 75 %, salaire de référence calculé sur les 6 meilleurs mois, etc).

**Alors oui, tout est lié, la prise en compte de nos revendications sur nos métiers, nos rémunérations feront notre pension de demain pour bien vivre notre seconde vie !**

### **Vous nous prenez notre travail, reprenez-vos tenues !**

Le 29 janvier la Fédération CGT des Cheminots appelle tous les cheminots à déposer devant leur gare leurs vêtements de travail, leurs EPI, geste symbolique mais significatif d'une exigence de retrouver un vrai sens au travail, à son contenu, en lien avec les enjeux du service public.

**FIERS DE NOTRE TRAVAIL,  
POUR NOS MÉTIERS ET NOS RETRAITES :  
ON FERRAILLE !  
TOUS EN GRÈVE LE 29 JANVIER !**



Clermont-Ferrand, le 23.01.2020

